Rapport statistique

103-01664/

Enquête auprès des bibliothèques scolaires du Québec

Analyse descriptive

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS
DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DE LA STATISTIQUE

MARS 1998

RÉDACTION :

Gaétan Hardy
Direction de la recherche et de la statistique

Avec la collaboration de :

Hélène Larouche
Bibliothèque du ministère

Hélène Vachon
Direction des politiques et de la coordination des programmes

RÉALISATION TECHNIQUE :

Céline Baillargeon
Direction de la recherche et de l'action stratégique

Avec la collaboration de:

Jean Demers
Odette Vézina
Direction de la recherche et de la statistique

Catherine Bégin
Direction des politiques et de la coordination des programmes

ÉDITION DU DOCUMENT :

Sylvie Jobin
Direction de la recherche et de la statistique

COLLABORATION SPÉCIALE :

Paul Danvoye
Direction des ressources didactiques
Ministère de l'Éducation

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 1998
ISBN 2-550-32832-9

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX iii

LISTE DES GRAPHIQUES v

SOMMAIRE vii

PRÉSENTATION 1

LES BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES 3

La situation des bibliothèques scolaires 4
Les ententes municipales-scolaires 6

LES RESSOURCES DES BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES 9

Les ressources documentaires 9
Les ressources humaines 17
Les ressources financières 23

L'UTILISATION DES BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES 27

L'accès à la bibliothèque 27
Les activités d'animation et d'information 29
L'évaluation de l'utilisation de la bibliothèque 29

CONCLUSION 33

ANNEXE : MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE 35

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1
Situation des bibliothèques scolaires dans les écoles selon l'ordre d'enseignement 4

TABLEAU 2
Objet des ententes selon l'ordre d'enseignement 8

TABLEAU 3
Répartition des écoles selon le dernier élagage de la collection et l'ordre d'enseignement 13

TABLEAU 4
Nombre de titres de périodiques selon l'ordre d'enseignement 15

TABLEAU 5
Proportion des écoles ayant d'autres ressources documentaires selon l'ordre d'enseignement 16

TABLEAU 6
Répartition des écoles selon la fonction du responsable de la bibliothèque et l'ordre d'enseignement .. 18

TABLEAU 7
Répartition des écoles selon le nombre d'heures par semaine consacrées à la bibliothèque par le personnel et l'ordre d'enseignement 19

TABLEAU 8
Répartition des écoles selon le nombre d'heures par semaine consacrées à la bibliothèque par les bénévoles et l'ordre d'enseignement 20

TABLEAU 9
Nombre moyen d'heures par semaine consacrées à la bibliothèque selon l'ordre d'enseignement 20

TABLEAU 10
Proportion des écoles et mode d'accès à la bibliothèque selon l'ordre d'enseignement 28

TABLEAU 11
Proportion des écoles ayant des activités d'animation et d'information selon l'ordre d'enseignement .. 29

ANNEXE

TABLEAU 1
Répartition de l'échantillon par strate 37

TABLEAU 2
Taux de réponse à l'enquête par strate 39

LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE I
Proportion des écoles ayant une utilisation exclusive du local de la bibliothèque selon l'ordre d'enseignement 5

GRAPHIQUE II
Proportion des écoles ayant un système informatique pour la gestion de la collection selon l'ordre d'enseignement 5

GRAPHIQUE III
Proportion des écoles ayant des ententes avec la bibliothèque municipale ou la municipalité selon l'ordre d'enseignement 7

GRAPHIQUE IV
Nombre moyen de livres par élève en 1988 et en 1997 selon l'ordre d'enseignement 10

GRAPHIQUE V
Répartition des écoles selon le nombre de livres par élève et l'ordre d'enseignement 11

GRAPHIQUE VI
Composition de la collection des bibliothèques scolaires selon l'ordre d'enseignement 12

GRAPHIQUE VII
Répartition des écoles selon le dernier élagage de la collection 13

GRAPHIQUE VIII
Proportion des écoles abonnées à des périodiques selon l'ordre d'enseignement 14

GRAPHIQUE IX
Proportion des écoles ayant d'autres ressources documentaires en 1988 et 1997 16

GRAPHIQUE X
Évaluation du niveau des ressources documentaires pour l'ensemble des écoles 17

GRAPHIQUE XI
Répartition des heures travaillées par le personnel et les bénévoles selon l'ordre d'enseignement 21

GRAPHIQUE XII
Évaluation des ressources humaines et de la formation du personnel et des bénévoles pour l'ensemble des écoles 22

GRAPHIQUE XIII
Évaluation des ressources humaines et de la formation du personnel et des bénévoles dans les écoles primaires 22

GRAPHIQUE XIV
Évaluation des ressources humaines et de la formation du personnel et des bénévoles dans les écoles secondaires 23

GRAPHIQUE XV
Montants des achats de livres par élève en 1988 et montants des achats de livres et de périodiques par élève en 1997 selon l'ordre d'enseignement 24

GRAPHIQUE XVI
Répartition des écoles selon les montants dépensés par élève pour l'achat de livres et de périodiques et l'ordre d'enseignement 25

GRAPHIQUE XVII
Évaluation des ressources financières selon l'ordre d'enseignement 26

GRAPHIQUE XVIII
Proportion des écoles ayant des périodes de temps réservées à la bibliothèque dans l'horaire des élèves selon l'ordre d'enseignement 28

GRAPHIQUE XIX
Évaluation des activités d'animation et d'information entourant le livre et la lecture selon l'ordre d'enseignement 30

GRAPHIQUE XX
Évaluation de l'utilisation de la bibliothèque par les élèves selon l'ordre d'enseignement 30

GRAPHIQUE XXI
Évaluation de l'utilisation de la bibliothèque par le personnel enseignant selon l'ordre d'enseignement . 31

SOMMAIRE

LES BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES

- La quasi-totalité des écoles du Québec ont une bibliothèque centrale, soit un local bien défini et utilisé à cette fin (92 % des écoles). La situation est identique pour les écoles primaires et secondaires.

- Toutefois, le local n'est pas réservé uniquement à la bibliothèque. Il est souvent utilisé à d'autres fins (salle de musique, salle d'examen, etc.) par 58 % des écoles. Les écoles primaires sont plus nombreuses à l'utiliser pour d'autres activités comparativement aux écoles secondaires.

- Des ententes de collaboration entre l'école et la bibliothèque municipale ou la municipalité existent pour 26 % des écoles. De telles ententes sont principalement conclues par les écoles primaires et concernent surtout le prêt de documents et les visites périodiques.

LES RESSOURCES DES BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES

- La collection des bibliothèques scolaires compte plus de 14 millions de livres, soit l'équivalent de 13,1 livres en moyenne par élève. Les bibliothèques des écoles secondaires offrent, en moyenne, 14 livres par élève et celles des écoles primaires, 12,5 livres par élève.

- Toutefois, dans une école sur trois (35 %), la bibliothèque offre moins de 10 livres par élève à la population étudiante, tandis que dans d'autres écoles (18 %), plus de 20 livres par élève sont mis à la disposition des usagers.

- Un élagage périodique de la collection (retrait des volumes endommagés ou désuets) est exécuté dans près de la moitié des bibliothèques scolaires, alors que pour d'autres (33 %) aucun élagage n'a été effectué depuis trois ans et plus.

- Les écoles secondaires comptent sur du personnel rémunéré pour assurer le fonctionnement de la bibliothèque. Ce personnel travaille, en moyenne, 47,5 heures par semaine à la bibliothèque. Les écoles primaires, pour leur part, s'appuient sur des bénévoles pour le fonctionnement de la bibliothèque. Ceux-ci consacrent en moyenne 13 heures par semaine à la bibliothèque comparativement à 4,1 heures dans le cas du personnel rémunéré.

- Près de 6 millions de dollars sont affectés par les bibliothèques scolaires à l'achat de livres et de périodiques, soit l'équivalent de 5,29 $ par élève. Les écoles primaires allouent 5,14 $ par élève et les écoles secondaires, un montant de 5,49 $ en moyenne par élève.

- La moitié des écoles consacrent toutefois moins de 5 $ par élève pour les achats de livres et de périodiques.

L'UTILISATION DES BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES

- La majorité des bibliothèques scolaires présente des activités d'animation et d'information entourant le livre et la lecture. Des séances d'initiation à la bibliothèque pour les élèves, des conseils pour le repérage de la documentation et le soutien à la recherche sont offerts dans la majorité des écoles, plus particulièrement dans les écoles secondaires.

PRÉSENTATION

> *«C'est par la lecture d'abord que le tout jeune entre dans le monde du merveilleux, qu'il développe son imaginaire. C'est, outre le patrimoine, par la lecture que, plus tard, il intégrera la dimension historique des faits et des êtres. C'est toujours par la lecture que, en grande partie, le jeune connaît et évalue les autres civilisations, les doctrines et les idéologies et qu'il accroît sa curiosité intellectuelle. Et c'est ainsi que la lecture, quand elle est bien dirigée tout au long des études primaires et secondaires, devient pour le jeune la vraie porte d'entrée dans le monde des idées, des arts et de la culture et aussi le laissez-passer permettant de fréquenter les grands auteurs, les scientifiques, les artistes et les philosophes.»*[1]

Le principal, et souvent l'unique point de départ, pour bien des jeunes, dans le monde des idées, des mots et des connaissances est la bibliothèque scolaire. C'est elle qui, par sa collection de livres et ses activités d'animation, permet aux élèves d'être en contact avec l'information, notamment celle véhiculée par le livre. La bibliothèque scolaire est ainsi un outil privilégié d'enseignement et de recherche et non simplement un outil accessoire par rapport aux activités d'apprentissage.

Nous proposons dans le présent document une analyse descriptive des résultats de l'enquête effectuée au mois d'octobre 1997, par le ministère de la Culture et des Communications en collaboration avec le ministère de l'Éducation, auprès des bibliothèques scolaires du Québec. L'enquête visait à tracer un portrait de la situation des bibliothèques scolaires dans les écoles primaires et secondaires ainsi qu'à déterminer le niveau des ressources mises en œuvre pour assurer l'accès au livre et à la lecture chez les jeunes.

La première partie du document sera l'occasion d'un tour d'horizon portant sur les caractéristiques des bibliothèques scolaires au Québec et sur les ententes qui existent entre les municipalités ou les bibliothèques municipales et les écoles. Dans la deuxième partie, nous nous attarderons sur les ressources des bibliothèques scolaires. Nous verrons quelles sont les ressources documentaires, humaines et financières

---

1. LE GROUPE-CONSEIL SUR LA POLITIQUE CULTURELLE DU QUÉBEC. *Une politique de la culture et des arts*, Québec, gouvernement du Québec, 1991, p. 156.

déployées pour offrir différents services à la population scolaire. Enfin, dans la troisième partie, nous considérerons l'utilisation qui est faite de la bibliothèque scolaire et les activités proposées aux élèves. Des comparaisons, sur certains aspects, avec des données similaires colligées en 1988 seront également présentées et compléteront ces données[2].

L'enquête a été menée sur la base d'un échantillon représentatif des écoles primaires et secondaires, 543 questionnaires ont été retournés, soit un taux de réponse de 69 %. La marge d'erreur maximale est estimée à ± 4,2 % à un niveau de confiance de 95 %, pour les résultats d'ensemble, dans 19 cas sur 20. La méthodologie complète de l'enquête ainsi que le questionnaire utilisé sont présentés en annexe.

---

2. COMITÉ D'ÉTUDE SUR LES BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES. *Les bibliothèques scolaires québécoises : plus que jamais ... Rapport*, Québec, ministère de l'Éducation, Direction générale de l'évaluation et des ressources didactiques, 1989, 216 pages.

①

LES BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES

Nous nous intéressons, dans la première partie, à certaines caractéristiques des bibliothèques scolaires dans les écoles primaires et secondaires du Québec. Nous verrons, entre autres, la proportion des écoles qui disposent d'une bibliothèque centrale de même que l'existence et la nature des ententes entre l'école et la bibliothèque municipale ou la municipalité. Cette information nous permettra d'obtenir un portrait d'ensemble de la situation qui existe actuellement dans le réseau scolaire à ce titre.

Les données sont présentées en tenant compte de deux ordres d'enseignement : **le primaire**, qui regroupe les écoles dont la majorité des élèves est inscrite à l'enseignement primaire ou à l'éducation préscolaire, et **le secondaire**, réunissant les écoles où la majorité des élèves fait des études secondaires.

LA SITUATION DES BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES

«*La bibliothèque de l'école primaire et secondaire a un passé récent, à peine trente ans. Son implantation et son développement se sont réalisés au rythme de la croissance du système scolaire : tantôt de façon accélérée, tantôt au ralenti.*»[3] En 1997, la presque totalité des écoles du Québec a une bibliothèque centrale (92 %), c'est-à-dire qu'elles disposent d'un lieu, d'un local bien défini et utilisé à cette fin. Cette proportion a toutefois peu varié comparativement à 1988, où 90 % des écoles possédaient une bibliothèque centrale[4]. La situation est similaire pour les écoles primaires et secondaires, si bien que la proportion des écoles ayant une bibliothèque est la même pour chacun des ordres d'enseignement (tableau 1).

---

3. YVES LÉVEILLÉ. «La bibliothèque de l'école, l'avenir et le présent», *Documentation et Bibliothèques*, octobre-décembre 1994, p. 189.

4. COMITÉ D'ÉTUDE SUR LES BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES. *Op. cit.*, p. 24.

TABLEAU 1
Situation des bibliothèques scolaires dans les écoles selon l'ordre d'enseignement

Ordre d'enseignement N=543	Primaire %	Secondaire %	Ensemble %
Bibliothèque centrale uniquement	36,3	78,8	45,6
Bibliothèque centrale et de classe	55,4	12,9	46,2
Bibliothèque de classe uniquement	6,9	5,0	6,5
Sans bibliothèque centrale ni de classe	1,3	3,3	1,8

L'utilisation du local de la bibliothèque

Le local de la bibliothèque n'est pas un lieu réservé exclusivement à des activités entourant le livre et la lecture. Dans la majorité des écoles, il est utilisé pour diverses activités, de sorte que 58 % des écoles font usage du local à d'autres fins que celles prévues pour la bibliothèque.

Ainsi, pour la moitié des écoles (42 %), le local est réservé uniquement à la bibliothèque et aucune autre activité ne s'y déroule. En 1988, 33 % des écoles utilisaient le local uniquement pour des activités reliées à la bibliothèque. «*La bibliothèque apparaît être alors le local privilégié pour toutes sortes d'activités : cours de formation morale, salle de musique, nouveau laboratoire d'informatique, salle de surveillance pour les élèves indisciplinés, salle d'examen, dépôt temporaire, salle de réunion du personnel, salle de dîner... Sa vocation première devient compromise.*»[5] À cet égard, la situation observée près de dix ans plus tôt s'est améliorée.

L'utilisation exclusive du local pour la bibliothèque est, par contre, plus répandue pour les écoles secondaires. Plus de 55 % d'entre elles ne tiennent aucune autre activité dans le local, tandis que pour les écoles primaires, seulement 38 % des écoles primaires indiquent ne pas utiliser ce local pour d'autres activités (graphique I).

5. *Ibid*, p. 25.

GRAPHIQUE I
Proportion des écoles ayant une utilisation exclusive du local de la bibliothèque selon l'ordre d'enseignement

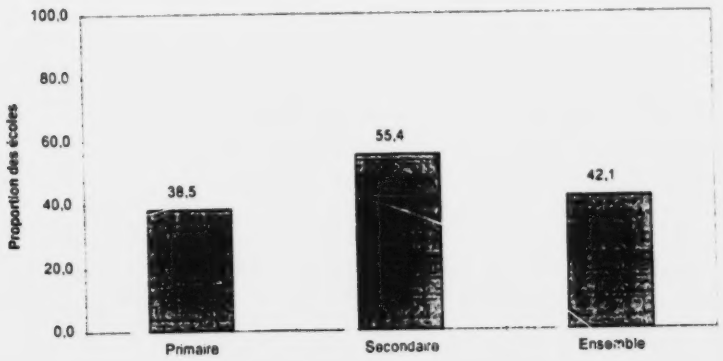

Le système informatique pour la gestion de la collection

La moitié des écoles du Québec disposent d'un système informatique pour assurer la gestion de la collection de la bibliothèque. Cette proportion est toutefois plus importante pour les écoles secondaires, où deux écoles sur trois peuvent compter sur un tel système. Du côté des écoles primaires, 45 % d'entre elles ont un système informatique pour la gestion de la bibliothèque, soit moins d'une école sur deux (graphique II).

GRAPHIQUE II
Proportion des écoles ayant un système informatique pour la gestion de la collection selon l'ordre d'enseignement

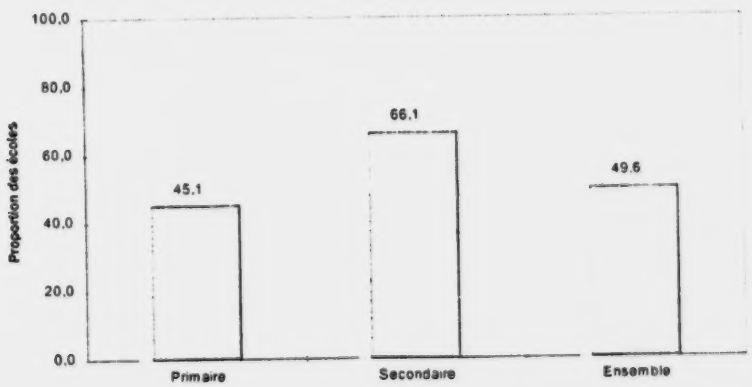

LES ENTENTES MUNICIPALES-SCOLAIRES

La concertation du monde municipal et du monde scolaire existe dans plusieurs secteurs d'activité. Elle vise à mettre en commun certaines ressources pour favoriser le développement et l'accessibilité à certains équipements au sein de la communauté, dans le respect des missions de chacune des organisations. Dans le secteur des bibliothèques, la collaboration semble plus difficile et tarde à se développer. Des visions différentes s'opposent, nourries de préjugés sur l'importance et les rôles distincts de la bibliothèque municipale et de la bibliothèque scolaire. La première doit satisfaire des besoins d'ordre culturel, documentaire, éducatif ou récréatif, tandis que la seconde doit remplir un rôle éducatif en relation avec l'ensemble des programmes d'études et des objectifs de l'école.

Toutefois, la bibliothèque municipale et la bibliothèque scolaire possèdent des caractéristiques communes qui les rapprochent et rendent possibles diverses formules de collaboration. «*En particulier, on retiendra que le développement des collections, le traitement de la documentation, l'aménagement, le mobilier et les équipements suivent des règles communes. De même, une partie de la clientèle se recoupe, puisque les élèves du primaire et du secondaire recourent aussi aux services de la bibliothèque municipale. Enfin, les deux services sont financés à même les impôts et taxes des citoyennes et citoyens et dépendent donc des fonds publics.*»[6]

Des ententes entre l'école et la bibliothèque municipale ou la municipalité existent dans 26 % des écoles au Québec en 1997 (une école sur quatre). Les écoles primaires sont plus nombreuses à signer de telles ententes de collaboration (30 %) comparativement aux écoles secondaires (14 %). Le graphique suivant illustre cette situation. Soulignons que, en 1988, 23 % des écoles primaires et 13 % des écoles secondaires avaient conclu des ententes avec les bibliothèques municipales ou les municipalités[7].

---

6. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Guide de la concertation scolaire-municipale dans le domaine des bibliothèques*, Québec, 1996, p. 10.

7. COMITÉ D'ÉTUDE SUR LES BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES. *Op. cit.*, p. 69.

GRAPHIQUE III
Proportion des écoles ayant des ententes avec la bibliothèque municipale ou la municipalité selon l'ordre d'enseignement

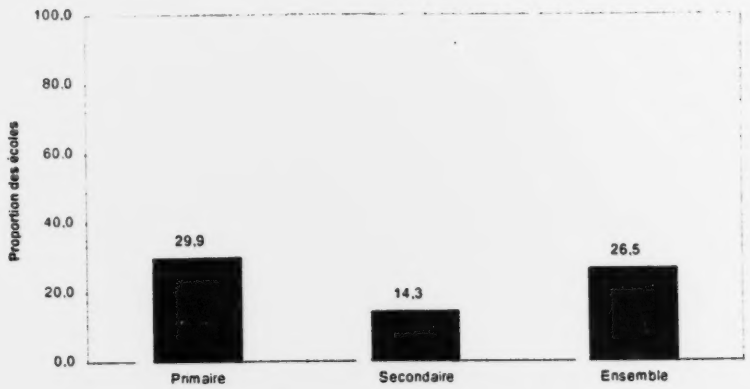

L'objet des ententes

Les ententes qui existent actuellement entre les écoles et les bibliothèques municipales ou les municipalités portent principalement sur le prêt de documents et sur des visites périodiques à la bibliothèque municipale : 61 % des écoles qui ont des ententes indiquent qu'elles touchent ces aspects. Des ententes sur l'animation (tournée des écrivains, conférences, exposition, etc.) sont également conclues avec les bibliothèques municipales par près de 40 % des écoles. Certaines ententes incluent d'autres éléments, par exemple une aide professionnelle dans le choix des livres, la codification des volumes, l'organisation d'activités communes entourant le livre et la lecture.

Les ententes signées par les écoles secondaires visent principalement le prêt de la documentation. C'est le cas pour 76 % des écoles secondaires qui ont des ententes. Du côté des écoles primaires, les ententes concernent surtout les visites périodiques à la bibliothèque municipale, le prêt de documents ainsi que les activités d'animation. Le tableau 2 présente les différents taux quant à l'objet des ententes entre l'école et la bibliothèque municipale ou la municipalité selon l'ordre d'enseignement.

TABLEAU 2
Objet des ententes selon l'ordre d'enseignement

Objet des ententes N=140	**Primaire** %	**Secondaire** %	**Ensemble** %
Prêt de la documentation	59,1	76,5	61,2
Visites périodiques	64,8	32,4	60,9
Animation	42,0	14,7	38,8
Autres éléments	15,9	23,5	16,8
Prêt de personnel	11,4	14,7	11,8

Plusieurs écoles ont mentionné la présence de certaines difficultés entourant la signature des ententes avec la municipalité ou la bibliothèque municipale pour la mise en commun de services ou le partage des ressources. Ces difficultés compromettent ou retardent la conclusion des ententes entre les deux organismes. Les principaux éléments irritants concernent plus particulièrement : les systèmes informatiques, qui sont bien souvent différents; les logiciels utilisés pour le traitement de la documentation, qui se révèlent incompatibles; la classification et la codification des volumes, qui sont différentes dans bien des cas; la liste des usagers de la bibliothèque municipale et scolaire, compte tenu que pour plusieurs écoles, et plus particulièrement au secondaire, les élèves viennent de municipalités différentes.

②

LES RESSOURCES DES BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES

«*La bibliothèque scolaire est un service pédagogique dont le rôle premier est de contribuer à la formation de l'élève et de collaborer à l'action de l'enseignant. Par son organisation, la bibliothèque doit être en mesure de soutenir les démarches d'apprentissage et les démarches pédagogiques. Ce rôle de soutien pédagogique se situe en lien direct avec l'application des programmes d'études, les diverses activités mises de l'avant par l'école ainsi que les besoins individuels des élèves.*»[8] Un rôle et une mission comprenant ainsi trois dimensions : la première fait de la bibliothèque le centre des ressources d'information de l'école (accès à des ressources sélectionnées, à différents médias, accès intellectuel et physique à la collection, etc.), la deuxième a pour objet son intégration pédagogique au sein de l'école (acquérir et développer des habiletés à lire, stimuler le goût de la lecture, favoriser l'interdisciplinarité, s'intégrer aux programmes d'études, etc.) et la troisième la voit comme un apport au processus de développement de la personne (contribuer au développement global, culturel et aux loisirs de même qu'à la détente de la population scolaire)[9].

Nous verrons, dans la deuxième partie, quelles sont les ressources dont dispose la bibliothèque scolaire pour lui permettre de remplir son rôle et sa mission. Nous nous intéresserons plus particulièrement aux ressources documentaires, humaines et financières mises en oeuvre, en 1997, pour permettre aux bibliothèques scolaires de répondre aux besoins des élèves selon les différents ordres d'enseignement.

LES RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Les ressources documentaires regroupent l'ensemble «*des documents, des informations et des instruments disponibles pour les élèves, les enseignants et enseignantes ainsi que pour les autres agents d'éducation,*

---

8. *Ibid*, p. 5.

9. P. BERNHARD. «La vraie nature des bibliothèques scolaires», *Documentation et bibliothèques*, vol. 40, numéro 4, octobre-décembre 1994, pp. 197-204.

afin de soutenir les activités d'apprentissage et d'enseignement»[10]. Ces ressources concernent plus précisément la collection de livres, les périodiques, ainsi que les autres ressources documentaires dont disposent les bibliothèques scolaires. Une attention particulière au regard de l'élagage de la collection de livres et de sa fréquence nous aidera à préciser la pertinence et l'actualité de celle-ci pour l'ensemble des écoles et selon les différents ordres d'enseignement.

La collection

Les bibliothèques scolaires mettent à la disposition des élèves plus de 14 millions de livres, soit l'équivalent de 13,1 livres en moyenne par élève en 1997. Dans les écoles secondaires, le nombre de livres par élève s'élève en moyenne à 14 livres, tandis que pour les écoles primaires cette moyenne est inférieure et s'établit à 12,5 livres par élève. En 1988, le nombre de livres par élève atteignait 14,1 livres en moyenne pour l'ensemble des écoles; les écoles primaires offraient 13,1 livres par élève et celles du secondaire 15,1 livres[11] (graphique IV).

GRAPHIQUE IV
Nombre moyen de livres par élève en 1988 et en 1997 selon l'ordre d'enseignement

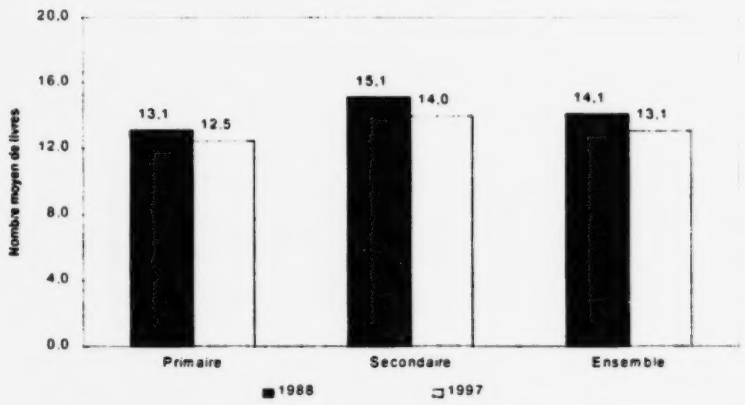

10. YVES LÉVEILLÉ. *Les ressources documentaires : aspects pédagogiques et aspects organisationnels*, ministère de l'Éducation, Direction générale de l'évaluation et des ressources didactiques, 1987, p .14.

11. COMITÉ D'ÉTUDE SUR LES BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES. *Op. cit.*, note 3, p. 29.

Il est important de mentionner qu'en 1997 plus d'une école sur trois (35 %) offrent toutefois moins de 10 livres par élève. Par contre, pour 18 % des écoles, la collection compte 20 livres et plus par élève. Il existe ainsi une certaine disparité entre les écoles du Québec quant à l'offre faite à la population scolaire, le nombre de livres offerts variant beaucoup d'une école à l'autre. Le graphique suivant illustre la situation qui prévaut selon les ordres d'enseignement.

GRAPHIQUE V
Répartition des écoles selon le nombre de livres par élève et l'ordre d'enseignement

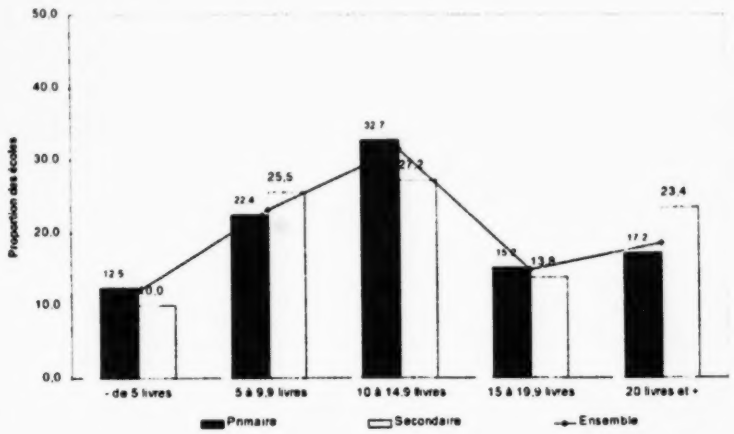

La collection des bibliothèques scolaires est composée à 47 % de volumes de recherche (ouvrages de référence, encyclopédies, documentaires) et à 53 % de volumes de fiction (romans, contes, albums, bandes dessinées, etc.). La proportion de volumes de recherche est toutefois plus importante dans les écoles secondaires. Leur collection compte en effet 57 % de volumes de recherche comparativement à 38 % pour celle des écoles primaires.

GRAPHIQUE VI
Composition de la collection des bibliothèques scolaires selon l'ordre d'enseignement

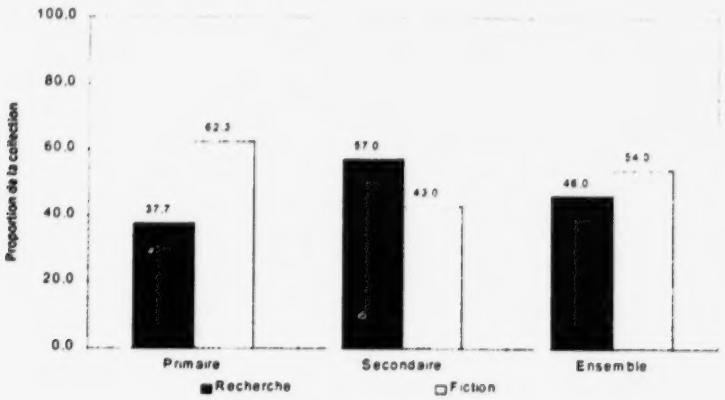

L'élagage

Dans chaque bibliothèque, l'élagage (retrait des volumes endommagés, désuets ou périmés) est nécessaire pour actualiser la collection afin de répondre aux besoins présents et futurs des usagers. Au-delà du nombre de livres, il faut également tenir compte tout particulièrement de la pertinence, de l'actualité et de l'intérêt de ceux-ci au sein de la collection. Dans les domaines scientifiques, techniques ou d'actualité géographique, par exemple, cette opération est particulièrement importante et il faut démontrer une plus grande rigueur puisque ces documents peuvent contenir de l'information périmée ou devenue inexacte au fil des années.

Près de la moitié des bibliothèques scolaires (49 %) indiquent avoir fait un élagage de la collection au cours de 1997 ou de 1996. Certaines écoles n'ont toutefois pas effectué un élagage périodique de leur collection. C'est le cas pour 33 % des écoles, aucun élagage de la collection n'a été exécuté depuis trois ans et plus (graphique VII). La situation semble plus marquée du côté des écoles secondaires où 40 % n'ont pas procédé à un élagage de la collection depuis trois ans et plus comparativement à 32 % des écoles primaires (tableau 3).

GRAPHIQUE VII
Répartition des écoles selon le dernier élagage de la collection

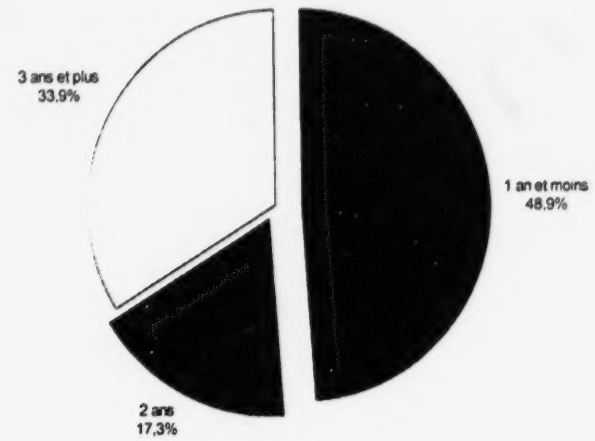

TABLEAU 3
Répartition des écoles selon le dernier élagage de la collection et l'ordre d'enseignement

Dernier élagage N=521	**Primaire** %	**Secondaire** %	**Ensemble** %
Année en cours	22,7	20,9	22,3
1 an	28,2	20,9	26,6
2 ans	17,2	17,8	17,3
3 ans	5,8	9,6	6,7
4 ans	9,6	13,9	10,6
5 ans et plus	16,5	17,0	16,6

Les périodiques

Les périodiques (revues, journaux, magazines) sont des compléments essentiels à la collection de livres d'une bibliothèque. Leur caractère d'actualité permet de rendre compte des dernières découvertes techniques et scientifiques, des activités artistiques et politiques sur le plan tant régional et national qu'international. Les périodiques sont ainsi très riches en données particulières et succinctes sur divers sujets et ils permettent à la bibliothèque d'avoir une information à jour dans plusieurs domaines.

La majorité des bibliothèques scolaires souscrit à des abonnements à des périodiques (près de 70 %). Les écoles secondaires sont toutefois plus nombreuses à posséder de tels abonnements, 90 % d'entre elles indiquent que leur bibliothèque est abonnée à des périodiques comparativement à 64 % pour les écoles primaires (graphique VIII).

GRAPHIQUE VIII
Proportion des écoles abonnées à des périodiques selon l'ordre d'enseignement

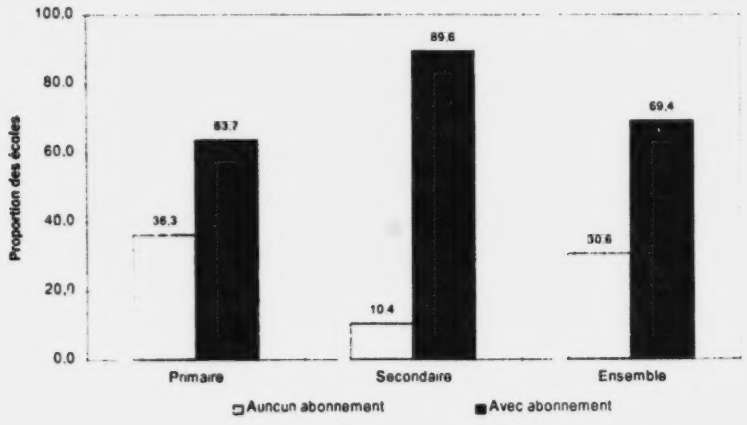

Le nombre de titres diffère également selon les ordres d'enseignement. Les écoles secondaires sont plus nombreuses à s'abonner à 15 titres et plus de périodiques en comparaison des écoles primaires. En effet, plus de deux écoles secondaires sur trois reçoivent 15 périodiques et plus comparativement à 3 % des écoles primaires, ces dernières étant plus nombreuses à souscrire à moins de 5 abonnements (60 %) (tableau 4). Le nombre et le choix limité de périodiques s'adressant aux élèves du primaire expliquent en grande partie cette situation.

TABLEAU 4
Nombre de titres de périodiques selon l'ordre d'enseignement

Nombre de titres	Primaire	Secondaire	Ensemble
1 à 4 titres	59,6	8,8	45,3
5 à 9 titres	28,5	9,8	23,2
9 à 14 titres	8,8	15,8	10,8
15 titres et plus	3,1	65,6	20,7

Les autres ressources documentaires

La collection de livres et les abonnements à des périodiques constituent l'essentiel des ressources documentaires d'une bibliothèque. Celles-ci sont toutefois complétées par des documents audiovisuels (vidéocassettes, disques, cassettes), des documents informatiques (CD-ROM, disquettes) et des jeux éducatifs dans plusieurs bibliothèques.

Les bibliothèques scolaires sont nombreuses, en 1997, à offrir des documents audiovisuels ou informatiques, ainsi que des jeux éducatifs à leurs élèves. Plus du tiers d'entre elles (37 %) possèdent des documents audiovisuels et 41 % ont des documents informatiques mis à la disposition des usagers.

En 1988, seulement 27 % des écoles possédaient des documents audiovisuels et 17 % avaient des documents informatiques. Les nouveautés en ce domaine expliquent en grande partie cette offre plus importante. Plus récemment, l'accès au réseau Internet est devenu un nouveau moyen permettant aux bibliothèques scolaires de compléter les ressources disponibles et d'avoir accès à une quantité importante d'information sur une multitude de sujets. Près d'une école sur trois signale que la bibliothèque possède un accès au réseau Internet. Le graphique IX illustre ces différents aspects pour l'ensemble des écoles en comparant la situation de 1988 à celle de 1997.

GRAPHIQUE IX
Proportion des écoles ayant d'autres ressources documentaires en 1988 et 1997

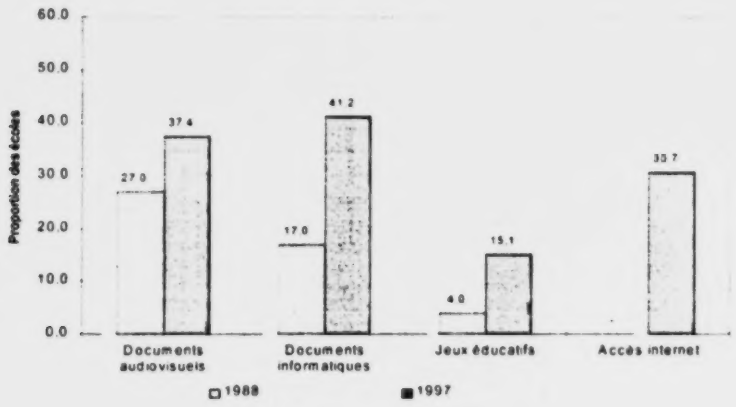

Les bibliothèques des écoles secondaires sont à nouveau plus nombreuses à offrir à leurs élèves des documents audiovisuels et informatiques, soit plus de deux écoles secondaires sur trois comparativement à une école primaire sur trois. Il en est de même pour l'accès au réseau Internet, une école secondaire sur deux possédant un accès au réseau, tandis qu'une école primaire sur quatre a un tel accès (tableau 5).

TABLEAU 5
Proportion des écoles ayant d'autres ressources documentaires selon l'ordre d'enseignement

Autres ressources de la bibliothèque N=522	**Primaire %**	**Secondaire %**	**Ensemble %**
Documents audiovisuels	30,1	63,6	37,4
Documents informatiques	33,9	67,7	41,2
Jeux éducatifs	15,4	14,1	15,1
Accès Internet	25,4	49,8	30,7

L'évaluation des ressources documentaires

Les ressources documentaires sont considérées comme insuffisantes et très insuffisantes par la majorité des écoles. Il en est ainsi autant pour l'inventaire des volumes de recherche et de fiction que pour les titres de périodiques, plus de la moitié des écoles estimant comme insuffisant et très insuffisant l'inventaire des volumes actuellement disponibles à la bibliothèque. La situation est plus marquée en ce qui concerne les titres de volumes de recherche et ceux de périodiques, où 60 % des écoles considèrent le nombre nettement insuffisant pour leurs usagers (graphique X).

GRAPHIQUE X
Évaluation du niveau des ressources documentaires pour l'ensemble des écoles

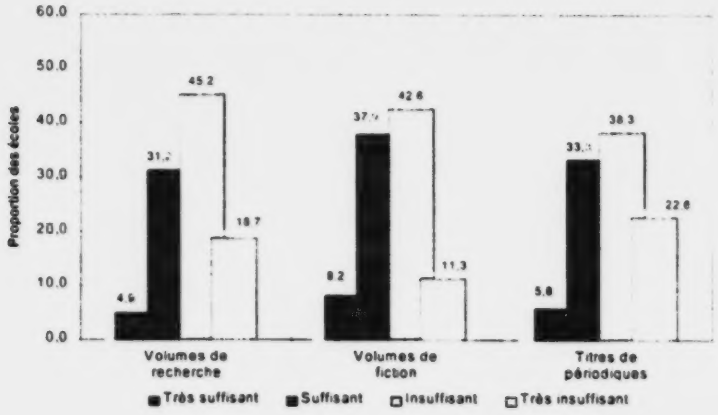

LES RESSOURCES HUMAINES

Le personnel de la bibliothèque a une fonction importante à remplir pour assurer que la bibliothèque réponde bien aux attentes des usagers (élèves et personnel enseignant) et qu'elle favorise l'atteinte des fins de l'enseignement. Ce personnel doit notamment fournir une documentation de base sur tous les sujets, ainsi que des ouvrages de différents niveaux de difficulté, reflétant les croyances, les valeurs, la vie politique, économique et sociale du milieu. De plus, une connaissance des stratégies d'enseignement et du matériel utilisé par le personnel enseignant et le personnel professionnel est également nécessaire. Des fonctions d'initiation à la bibliothèque et à la recherche documentaire et d'animation entourant le livre et la lecture complètent le rôle documentaire que doit jouer le personnel de la bibliothèque.

Le responsable de la bibliothèque

La presque totalité des écoles du Québec a une personne responsable de la gestion des activités de la bibliothèque scolaire (90 %). Une proportion toutefois plus grande d'écoles secondaires indique une personne responsable (95 %) comparativement aux écoles primaires (89 %).

En ce qui a trait aux écoles primaires, le responsable est, dans près de 40 % des cas, un parent bénévole qui sous la supervision de la direction de l'école ou d'un professionnel de la commission scolaire assume cette fonction. Dans certaines écoles primaires (32 %), c'est le directeur de l'école, le conseiller pédagogique ou encore un ensemble de personnes regroupant du personnel enseignant, des parents bénévoles ou du personnel de l'école qui joue ce rôle.

Pour ce qui est des écoles secondaires, des spécialistes en documentation assurent cette responsabilité dans la majorité des cas. Dans 76 % des écoles secondaires, un technicien en documentation (58 %) ou un bibliothécaire professionnel (18 %) agit comme responsable de la bibliothèque.

Le tableau 6 complète ces données et fournit pour chacun des ordres d'enseignement la répartition des écoles selon les fonctions du responsable de la bibliothèque de l'école.

TABLEAU 6
Répartition des écoles selon la fonction du responsable de la bibliothèque et l'ordre d'enseignement

Responsable de la bibliothèque N=478	Primaire %	Secondaire %	Ensemble %
Bibliothécaire	1,9	18,1	5,6
Technicien en documentation	13,7	57,5	23,7
Enseignant	13,3	5,9	11,6
Parent bénévole	38,8	1,4	30,2
Autres	32,3	17,2	28,9

Le personnel de la bibliothèque

Le personnel de la bibliothèque se compose du personnel rémunéré, par l'école ou la commission scolaire, ainsi que des bénévoles qui donnent leur appui pour assurer le bon fonctionnement de la bibliothèque. Le personnel rémunéré regroupe des spécialistes en bibliothéconomie (personnel professionnel et technique), des enseignants de même que du personnel de soutien dans certaines écoles. Les bénévoles se recrutent parmi les parents de l'école, les enseignants et également au sein de la population scolaire.

Le personnel rémunéré est surtout présent dans les bibliothèques des écoles secondaires, soit plus de 97 % de celles-ci. Ce personnel travaille, en moyenne, 47,5 heures par semaine à la bibliothèque. La situation est différente dans les écoles primaires où 50 % ont du personnel rémunéré pour la bibliothèque et, dans 41 % de ces cas, ce personnel consare moins de 15 heures à la bibliothèque. Le nombre d'heures moyen de travail effectué par semaine s'établit à 4,1 heures pour l'ensemble de ces bibliothèques scolaires.

Les bénévoles occupent de ce fait ainsi une place importante dans les bibliothèques des écoles primaires. Près de 80 % de celles-ci ont recours à leurs services pour le fonctionnement régulier de la bibliothèque et en vue d'assurer un service documentaire auprès des élèves. Les bénévoles consacrent plus de 13 heures par semaine en moyenne à la bibliothèque de l'école. Les tableaux 7, 8 et 9 complètent ces quelques données.

TABLEAU 7
Répartition des écoles selon le nombre d'heures par semaine consacrées à la bibliothèque par le personnel et l'ordre d'enseignement

Heures par semaine consacrées à la bibliothèque par le personnel	Primaire %	Secondaire %	Ensemble %
Aucune	50,0	2,3	39,6
1 à 7 heures	30,9	6,4	25,6
8 à 14 heures	10,8	3,6	9,2
15 à 21 heures	4,3	6,8	4,9
22 à 28 heures	2,2	5,9	3,0
29 heures et plus	1,8	75,0	17,8

TABLEAU 8
Répartition des écoles selon le nombre d'heures par semaine consacrées à la bibliothèque par les bénévoles et l'ordre d'enseignement

Heures par semaine consacrées à la bibliothèque par les bénévoles	Primaire %	Secondaire %	Ensemble %
Aucune	21,2	64,5	30,7
1 à 7 heures	30,9	18,2	28,2
8 à 14 heures	12,6	8,6	11,7
15 à 21 heures	14,4	4,5	12,2
22 à 28 heures	11,5	1,4	9,3
29 heures et plus	9,3	2,7	7,9

TABLEAU 9
Nombre moyen d'heures par semaine consacrées à la bibliothèque selon l'ordre d'enseignement

Nombre moyen d'heures par semaine consacrées à la bibliothèque	Primaire	Secondaire	Ensemble
Personnel	4,1	47,5	13,6
Bénévoles	13,2	4,1	11,2
Ensemble	17,3	51,6	24,8

Les heures par semaine consacrées à la bibliothèque

Le nombre d'heures par semaine consacrées à la bibliothèque par le personnel de l'école est évidemment beaucoup plus important dans les écoles secondaires que dans les écoles primaires. Plus de 91 % du temps hebdomadaire consenti à la bibliothèque dans les écoles secondaires est effectué par le personnel de l'école comparativement à 24 % du temps dans le cas des écoles primaires. Pour ces dernières, les bénévoles sont très nombreux à consacrer du temps à la bibliothèque, si bien que 76 % des heures hebdomadaires sont exécutées par des bénévoles, plus particulièrement par les parents des élèves qui fréquentent les différentes écoles (graphique XI).

GRAPHIQUE XI
Répartition des heures travaillées par le personnel et les bénévoles selon l'ordre d'enseignement

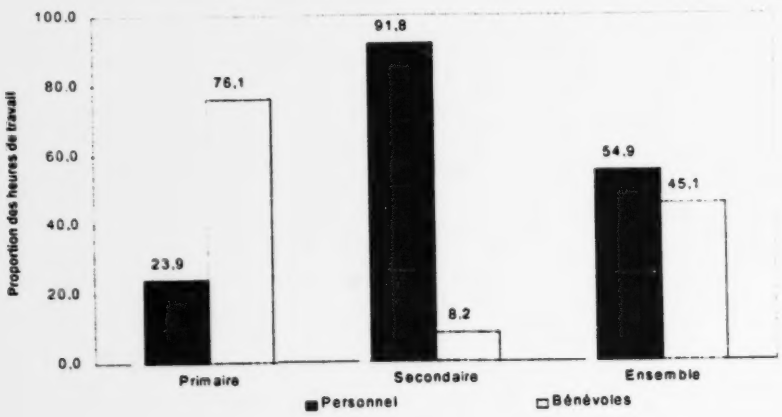

L'évaluation des ressources humaines

Les ressources humaines de la bibliothèque sont considérées comme insuffisantes et très insuffisantes par 68 % des écoles, c'est-à-dire par plus de deux écoles sur trois. En ce qui concerne les écoles primaires, 70 % d'entre elles croient que les ressources humaines se révèlent insuffisantes et très insuffisantes comparativement à 60 % des écoles secondaires.

La formation du personnel et des bénévoles est également un élément qui semble être vu comme insuffisant dans les bibliothèques scolaires. Une école sur deux juge que la formation du personnel de la bibliothèque et des bénévoles est insuffisante et très insuffisante. Dans le cas des écoles secondaires, la formation du personnel est toutefois considérée comme plus appropriée et suffisante par plus de 64 % d'entre elles en comparaison de 46 % des écoles primaires. Les graphiques XII, XIII et XIV illustrent ces différents aspects.

GRAPHIQUE XII
Évaluation des ressources humaines et de la formation du personnel et des bénévoles pour l'ensemble des écoles

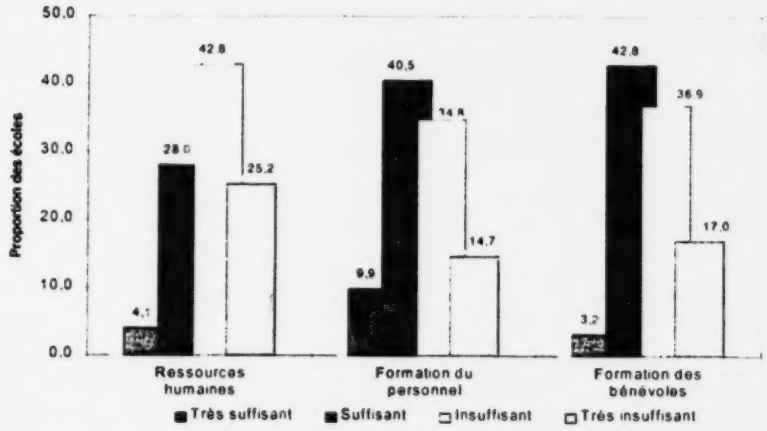

GRAPHIQUE XIII
Évaluation des ressources humaines et de la formation du personnel et des bénévoles dans les écoles primaires

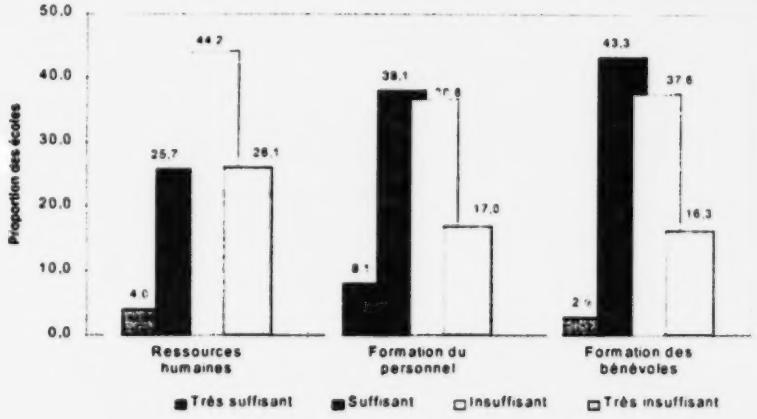

GRAPHIQUE XIV
Évaluation des ressources humaines et de la formation du personnel et des bénévoles dans les écoles secondaires

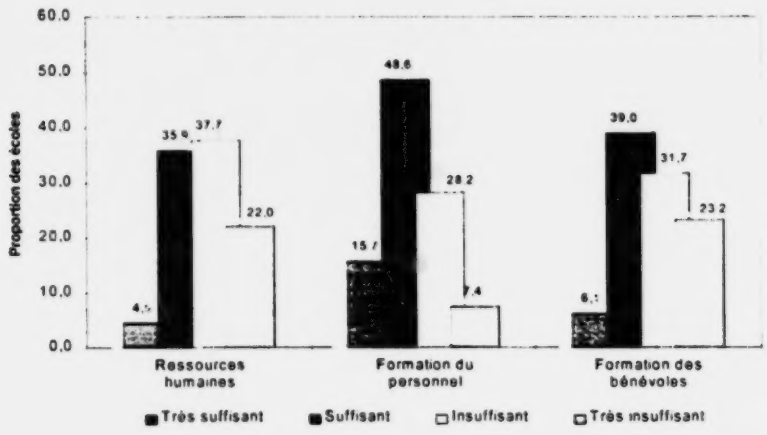

LES RESSOURCES FINANCIÈRES

Les ressources financières sont un autre élément important à considérer dans l'offre et la qualité des services aux usagers. Elles influencent, dans une large mesure, sur l'importance de la collection de livres, le rythme de renouvellement de celle-ci ainsi que sur la quantité de périodiques que la bibliothèque peut recevoir de façon régulière, sur la formation du personnel et des bénévoles de même que sur la présentation d'activités d'animation et d'information entourant le livre et la lecture. Nous verrons, plus particulièrement, les sommes consacrées par les écoles à l'acquisition de documents à la bibliothèque au cours d'une année.

Soulignons, au préalable, que le gouvernement du Québec a consenti près de 11 millions de dollars aux bibliothèques scolaires en 1995-1996 (1,49 $ par habitant). L'Ontario, de son côté, a versé, pour ses bibliothèques scolaires, un montant de 21,7 millions de dollars au cours de la même année (1,96 $ par habitant)[12].

12. STATISTIQUE CANADA. *Dépenses publiques au titre de la culture, 1995-1996*, cat. 87F0001XPB, décembre 1997, p. 15.

Les ressources financières pour l'achat de documents

Les dépenses des écoles et des bibliothèques scolaires pour l'achat de livres et de périodiques sont estimées à près de 6 millions de dollars pour 1997, soit l'équivalent de 5,29 $ par élève. Les écoles primaires allouent 5,14 $ par élève pour l'achat des documents et les écoles secondaires, 5,49 $ par élève en moyenne.

Ces montants auront permis aux bibliothèques scolaires d'acquérir plus de 473 000 documents, soit un taux d'acquisition qui correspond à 3 % de la collection de l'ensemble des bibliothèques. Le nombre de documents acquis par les écoles primaires est plus important comparativement à celui des écoles secondaires. Les écoles primaires ont acquis plus de 323 000 documents (soit un taux de renouvellement de la collection de 5 %), tandis que pour les écoles secondaires ce nombre atteint 150 000 (2 % de la collection). Le taux de renouvellement annuel de la collection a pour objet de maintenir le fonds dans une condition matérielle satisfaisante, de fournir une entrée raisonnable de titres nouveaux et de permettre le remplacement des livres vieillis, périmés, perdus, etc.

En 1988, les écoles avaient dépensé, en moyenne, l'équivalent de 5,27 $ par élève, uniquement pour l'achat de livres sans y inclure les abonnements à des revues ou à des périodiques. Notons qu'en 1997, les sommes consenties à l'acquisition des livres sont moindres qu'en 1988 puisque les données colligées tiennent également compte du coût relié aux abonnements à des revues ou des périodiques, ce qui n'était pas le cas en 1988 (graphique XV).

GRAPHIQUE XV
Montants des achats de livres par élève en 1988 et montants des achats de livres et de périodiques par élève en 1997 selon l'ordre d'enseignement

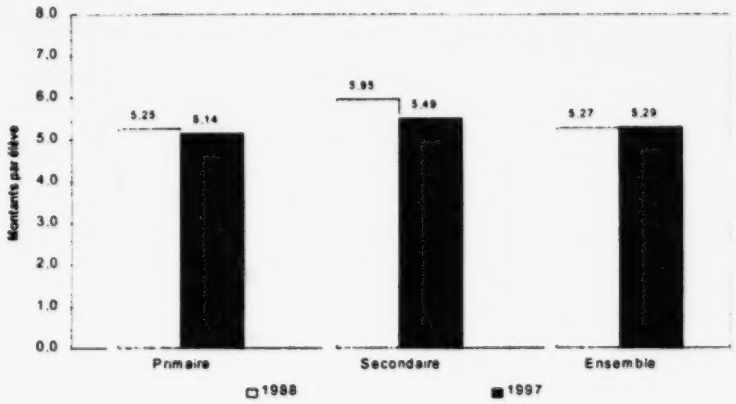

Par ailleurs, les sommes consacrées à l'achat de livres et de périodiques varient considérablement d'une école à l'autre. La moitié des écoles du Québec donnent moins de 5 $ par élève à cet égard, tandis que d'autres (près de 20 %) y affectent l'équivalent de 8 $ et plus par élève. Les écoles primaires sont plus nombreuses à consacrer moins de 5 $ par élève pour l'achat de livres et de périodiques, comme en témoigne le graphique XVI.

Il faut toutefois mentionner que le prix des livres et la nature de la collection déterminent dans une large mesure la quantité de volumes à acquérir et le taux de renouvellement de la collection. En 1996, le prix moyen des livres de littérature jeunesse était de 8,95 $, celui des romans de 18,87 $ et celui des livres de science atteignait plus de 34 $[13].

GRAPHIQUE XVI
Répartition des écoles selon les montants dépensés par élève pour l'achat de livres et de périodiques et l'ordre d'enseignement

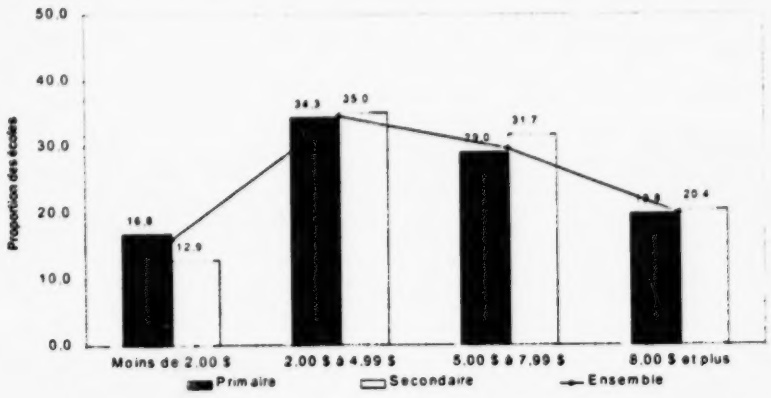

L'évaluation des ressources financières

Les ressources financières consacrées à l'achat de livres et de périodiques dans les bibliothèques scolaires sont considérées comme insuffisantes et très insuffisantes par plus de 84 % des écoles du Québec. Cette proportion atteint même 87 % dans le cas des écoles secondaires (graphique XVII).

---

13. BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC. *Statistique de l'édition au Québec en 1996*, Québec, 1997, p. 10.

GRAPHIQUE XVII
Évaluation des ressources financières selon l'ordre d'enseignement

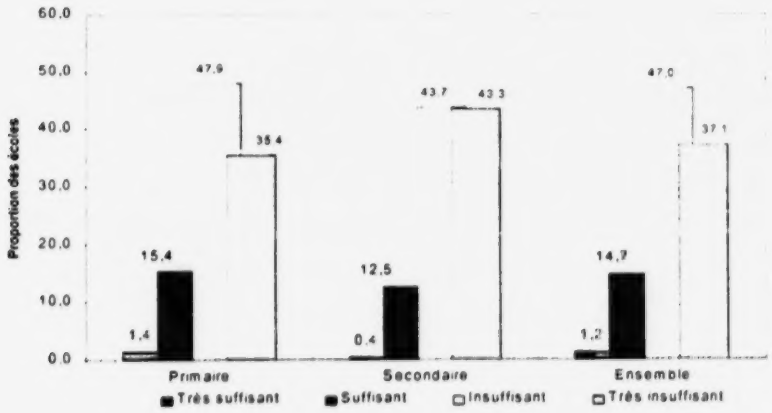

③

L'UTILISATION DES BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES

Les ressources documentaires, humaines et financières doivent permettre à la bibliothèque scolaire d'offrir un ensemble de services à ses usagers. Les services normalement fournis par une bibliothèque scolaire concernent le prêt de la documentation disponible, la consultation sur place, la référence bibliographique ainsi que les activités d'animation et d'information entourant le livre et la lecture.

Après avoir décrit les modes d'accès à la bibliothèque pour les élèves dans les écoles du Québec, nous verrons, plus particulièrement dans cette partie, les activités d'animation et d'information offertes par les différentes bibliothèques scolaires de même que l'évaluation de l'utilisation qui est faite de la bibliothèque par les élèves et le personnel enseignant de l'école.

L'ACCÈS À LA BIBLIOTHÈQUE

Pour la presque totalité des écoles primaires, des périodes de temps sont réservées à la bibliothèque dans l'horaire des élèves. En effet, près de 97 % des écoles primaires inscrivent à l'horaire de ceux-ci une heure d'étude pour la bibliothèque. Les élèves ont ainsi un contact régulier (voire forcé) avec le livre et la lecture. Au secondaire, de telles heures sont inscrites à l'horaire des élèves dans 56 % des écoles (graphique XVIII).

La majorité des écoles, tant primaires que secondaires, favorise l'accès à la bibliothèque des élèves d'une classe avec l'enseignant ou en petits groupes de recherche. Notons que dans la presque totalité des écoles, l'accès d'une classe avec l'enseignant est possible. Quant à l'accès en petits groupes de recherche, il est surtout répandu dans les écoles secondaires, où plus de 83 % d'entre elles le permettent comparativement à 53 % des écoles primaires. Très peu d'écoles favorisent l'accès des élèves d'une classe sans l'enseignant; c'est une pratique qui existe dans moins de 17 % des écoles au Québec.

L'accès sur une base individuelle existe principalement dans les écoles secondaires, presque toutes (92 %) permettant aux élèves de se rendre de façon autonome à la bibliothèque, le midi ou durant les heures libres. Du côté des écoles primaires, bien que les élèves puissent utiliser les services sur une base individuelle dans 40 % des cas, l'accès le midi ou durant les heures libres n'est pas très répandu, seulement 13 % des écoles

offrant une telle possibilité (tableau 10). Le peu de ressources humaines disponibles expliquent en grande partie une telle situation dans les écoles primaires.

GRAPHIQUE XVIII
Proportion des écoles ayant des périodes de temps réservées à la bibliothèque dans l'horaire des élèves selon l'ordre d'enseignement

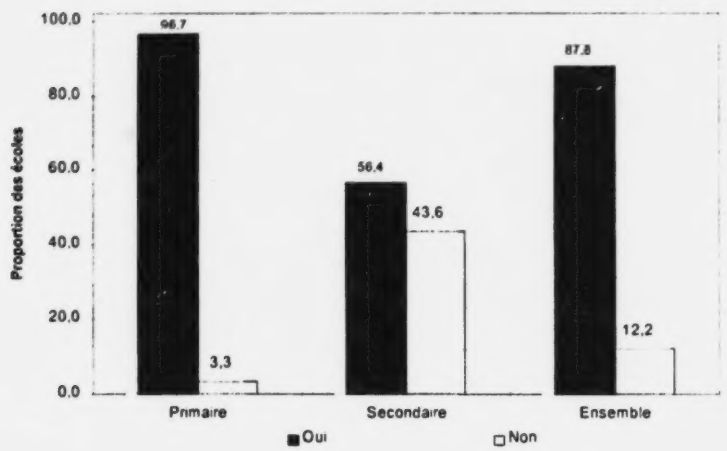

TABLEAU 10
Proportion des écoles et mode d'accès à la bibliothèque selon l'ordre d'enseignement

Accès à la bibliothèque: N=458	**Primaire** %	**Secondaire** %	**Ensemble** %
En groupe classe, avec l'enseignant	99,5	98,2	98,5
En groupe classe, sans l'enseignant	16,9	15,1	16,5
En petits groupes de recherche	52,7	83,6	59,5
Individuellement	42,4	91,6	54,5
Accès libre le midi ou durant les heures libres	13,3	92,5	32,2

LES ACTIVITÉS D'ANIMATION ET D'INFORMATION

Diverses activités d'animation et d'information entourant le livre et la lecture sont organisées par toutes les écoles et les bibliothèques scolaires. Les activités d'animation veulent soutenir la motivation à la lecture et favoriser chez les jeunes une meilleure intégration des connaissances et des apprentissages. Les activités d'information visent à faciliter l'utilisation de la bibliothèque en permettant aux élèves de se familiariser avec les différents services pour une meilleure exploitation des ressources documentaires disponibles.

Les activités d'information sont toutefois plus répandues dans les bibliothèques scolaires comparativement aux activités d'animation proprement dites. Des séances d'initiation à la bibliothèque pour les élèves et des conseils pour le repérage de la documentation et le soutien à la recherche sont offertes dans la majorité des écoles, plus particulièrement dans les écoles secondaires. Parmi les activités d'animation proposées, la promotion de volumes et les rencontres d'auteurs sont celles que les écoles, tant primaires que secondaires, privilégient (tableau 11).

TABLEAU 11
Proportion des écoles ayant des activités d'animation et d'information selon l'ordre d'enseignement

Activités d'animation et d'information N=480	**Primaire** %	**Secondaire** %	**Ensemble** %
Séances d'initiation pour les élèves	73,5	85,5	76,2
Soutien à la recherche	61,7	90,6	68,4
Conseils pour le repérage de la documentation	72,4	93,0	77,1
Accès à des sources extérieures d'information	17,9	45,9	24,4
Ateliers d'écriture ou de lecture	33,2	18,0	29,8
Rencontres d'auteurs	45,4	43,2	44,9
Promotion de volumes	69,0	65,0	68,1

L'ÉVALUATION DE L'UTILISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE

La majorité des écoles estime que les activités d'animation entourant le livre et la lecture proposées aux élèves sont insuffisantes et très insuffisantes. Les écoles secondaires sont plus nombreuses dans cette situation, près de 82 % de celles-ci comparativement à 77 % des écoles primaires jugent que les activités d'animation ne sont pas suffisantes.

L'utilisation de la bibliothèque par les élèves est considérée comme insuffisante et très insuffisante par 44 % des écoles. Quant à son utilisation par le personnel enseignant, elle est jugée insuffisante et très insuffisante dans 55 % des écoles. La non-utilisation de la bibliothèque par le personnel enseignant est vue comme plus importante par les écoles secondaires. Les graphiques XIX, XX, XXI illustrent ces différents aspects selon les ordres d'enseignement.

GRAPHIQUE XIX
Évaluation des activités d'animation et d'information entourant le livre et la lecture selon l'ordre d'enseignement

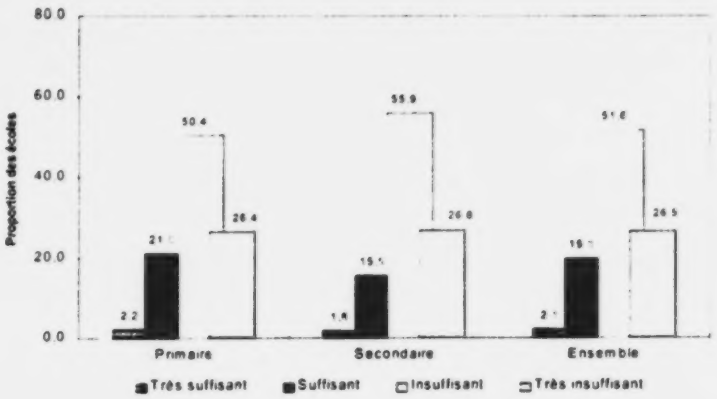

GRAPHIQUE XX
Évaluation de l'utilisation de la bibliothèque par les élèves selon l'ordre d'enseignement

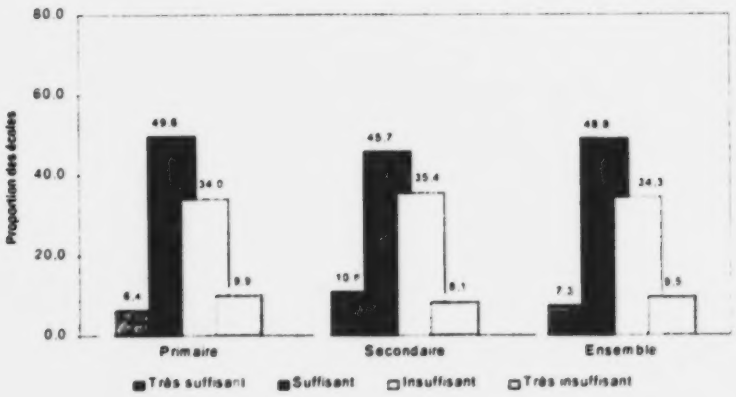

GRAPHIQUE XXI
Évaluation de l'utilisation de la bibliothèque par le personnel enseignant selon l'ordre d'enseignement

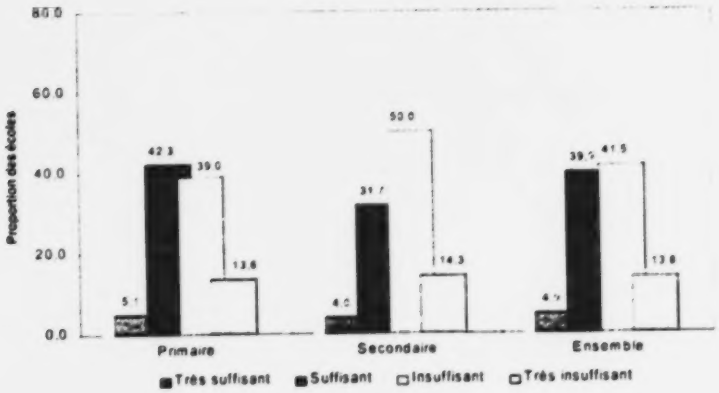

CONCLUSION

L'enquête auprès des bibliothèques scolaires a permis d'évaluer l'importance des ressources documentaires, humaines et financières mises en œuvre dans les écoles primaires et secondaires du Québec. Elle a, de plus, permis de constater la grande disparité qui existe entre les ordres d'enseignement et les différentes écoles au regard des ressources déployées pour favoriser l'accès au livre et à la lecture auprès des élèves.

Bien que les bibliothèques scolaires rendent disponible une collection de livres représentant, en moyenne, 14 livres par élève pour l'ensemble des écoles, plusieurs d'entre elles possèdent une collection qui atteint moins de 10 livres par élève (35 % des écoles), tandis que d'autres en offrent plus de 20 à leur population scolaire (18 %). Cette collection ne connaît pas non plus un élagage périodique, ni un taux de renouvellement satisfaisant pour une proportion importante d'écoles.

Du côté des ressources humaines, des écarts importants sont également observés entre les écoles, plus particulièrement entre les ordres d'enseignement. La moitié des écoles primaires n'ont pas de personnel rémunéré pour la bibliothèque, pour plusieurs autres (41 %), le nombre d'heures consacrées à cet égard n'est pas très élevé. Dans ces écoles, ce sont des bénévoles qui assurent le maintien et le développement des services aux élèves, avec l'aide de la direction de l'école ou de spécialistes de la commission scolaire.

Les sommes allouées pour l'achat de livres et de périodiques présentent également des écarts appréciables entre les écoles. Les montants consacrés à l'acquisition de documents pour la bibliothèque s'élèvent à 5,29 $ en moyenne par élève pour l'ensemble des écoles. Toutefois, la moitié des écoles au Québec y affectent un montant inférieur à 5 $, alors que d'autres (20 %) allouent une somme de 8 $ et plus par élève afin de renouveler la collection et recevoir des périodiques.

La situation qui existe actuellement dans les écoles primaires et secondaires a peu varié depuis 1988. Les ressources documentaires, humaines et financières sont, encore aujourd'hui, considérées comme insuffisantes et très insuffisantes par la majorité des écoles. Un tel contexte ne favorise pas la fréquentation ni l'utilisation de la bibliothèque scolaire tant par les élèves que par le personnel enseignant. D'ailleurs, une forte proportion d'écoles estime que l'utilisation de la bibliothèque scolaire est insuffisante.

Et pourtant, la bibliothèque scolaire doit être un véritable *coffre aux trésors* et donner aux élèves le goût de lire. Elle se doit de favoriser la lecture sous toutes ses formes, et ce, plus particulièrement en cette ère *multimédiatique*. Le livre est et demeure l'outil privilégié de transmission et d'évolution culturelle et, à ce titre, la bibliothèque scolaire a un rôle important à jouer.

ANNEXE
MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

La population visée

La population visée dans la présente enquête consiste en l'ensemble des écoles intégrées publiques du Québec qui donnent de l'enseignement en français ou en anglais. En 1996-1997, il y avait 2 590 écoles de ce type au Québec.

L'échantillon

L'échantillon a été établi par la Direction des ressources didactiques du ministère de l'Éducation, à partir du fichier d'exploitation des populations scolaires de 1996-1997 fournis par le Service aux usagers de la Direction générale des ressources informatiques du ministère de l'Éducation.

Deux strates, représentant des écoles secondaires et des écoles primaires ont été constituées. Comme un certain nombre d'écoles est fréquenté par des élèves de plus d'un ordre d'enseignement, la strate des écoles secondaires inclut les écoles dont la majorité des élèves est inscrite à l'enseignement secondaire. De la même manière, la strate des écoles primaires comprend les écoles dont la majorité des élèves fréquente l'enseignement primaire ou l'éducation préscolaire.

Après avoir déterminé le nombre minimal d'écoles nécessaire dans chacune des strates pour en constituer un échantillon représentatif, nous avons sélectionné un supplément d'écoles pour garantir que la «non-réponse» ne vienne compromettre le degré de précision. Le supplément d'écoles à sélectionner a été établi à l'aide des taux de réponses obtenus dans les enquêtes antérieures et similaires. Cet exercice nous a permis de retenir 791 écoles comme faisant partie de l'échantillon (tableau 1).

TABLEAU 1
Répartition de l'échantillon par strate

Strates	Nombre d'écoles	Échantillon		
		Minimal	Supplémentaire	Total
Écoles primaires	2 024	323	138	461
Écoles secondaires	566	229	101	330
Ensemble	2 590	552	239	791

Le questionnaire

Le questionnaire a été élaboré par le ministère de la Culture et des Communications. Certaines questions sont d'ailleurs similaires à celles du questionnaire utilisé lors de l'enquête de 1988. Le questionnaire était disponible, sur demande, en anglais.

La collecte des données

La collecte des données a été faite par la poste entre le 2 et le 30 octobre 1997. Un rappel postal ainsi qu'un rappel téléphonique auprès des écoles qui n'avaient pas retourné le questionnaire ont été effectués pour s'assurer d'un taux de réponse satisfaisant.

Les résultats

Au total, 543 écoles ont répondu au questionnaire et l'ont retourné. Deux questionnaires sont revenus en raison d'une mauvaise adresse et d'une fermeture de l'école. Le taux de réponse s'élève à 69 %. Ce taux correspond aux hypothèses initiales et il est conforme à la situation qui a cours dans des enquêtes semblables. Les taux de réponse par strate sont également très satisfaisants (tableau 2).

La «non-réponse» est limitée seulement à certains aspects mesurés dans le questionnaire. De fait, pour la presque totalité des questions, il y a eu réponse. Par contre, l'absence de réponse est plus importante pour certaines questions, plus particulièrement pour celles qui concernent le nombre de titres dans la collection (question 9), le budget global réservé à la bibliothèque (question 20) et le nombre de prêts de volumes (question 27). Dans bien des cas, les répondants n'avaient pas l'information ou n'étaient pas en mesure de faire une estimation convenable.

TABLEAU 2
Taux de réponse à l'enquête par strate

Strates	Échantillon final	Nombre de Répondants	Taux de réponse
Écoles primaires	460	303	65,9
Écoles secondaires	329	240	72,9
Ensemble	789	543	68,8

Tout sondage comporte des limites dont il convient de tenir compte au moment de l'interprétation des résultats. Le taux de réponse et le degré de représentativité de l'échantillon aident à estimer ces limites.

Du point de vue statistique, en supposant que la «non-réponse» à l'enquête et à certaines questions se répartit comme la réponse, un échantillon de cette taille donne lieu à une marge d'erreur maximale estimée à ± 4,2 % pour les résultats d'ensemble, dans 19 cas sur 20.

Nous considérons ainsi que le potentiel analytique des données de l'enquête est très bon et qu'il n'existe pas de problème apparent à inférer les résultats à l'ensemble de la population étudiée.

La pondération

De manière que l'échantillon respecte intégralement le poids qu'occupe chaque strate, tel qu'on le retrouve dans la population étudiée, nous avons procédé à la pondération des résultats. Celle-ci doit permettre l'inférence des résultats observés à l'ensemble de la population étudiée en respectant le plan de sondage qui a permis de recueillir les données. En fait, le poids accordé à une école reflète le nombre d'écoles qu'elle représente dans la population.

Gouvernement du Québec
Ministère de la Culture
et des Communications
Bureau de la sous-ministre

Québec, le 1er octobre 1997

Objet: Enquête auprès des bibliothèques scolaires du Québec

Monsieur le Directeur,
Madame la Directrice,

Conformément à l'annonce faite il y a quelques mois par Mme Louise Beaudoin, le ministère de la Culture et des Communications travaille actuellement, en concertation avec le ministère de l'Éducation, à l'élaboration d'une politique de la lecture. Cette politique, dont la publication est prévue pour le début de l'année 1998, permettra d'établir un diagnostic complet sur la situation de la lecture au Québec, sur l'état des ressources documentaires disponibles et sur l'ensemble des interventions gouvernementales actuelles en faveur de la lecture. Le document déterminera également les priorités à retenir, ainsi que les groupes cibles à privilégier.

Les jeunes constitueront sans contredit l'un de ces groupes cibles et, dans cette optique, toute la problématique de l'*accès* à la lecture doit être considérée. En tant que lieu privilégié de contact avec l'information, celle véhiculée par le livre notamment, la *bibliothèque scolaire* est au coeur du projet éducatif et, pour bien des jeunes, l'occasion d'approfondir les premiers apprentissages formels acquis à l'école. Par la diversité des documents qu'elle met à la disposition des jeunes, la bibliothèque scolaire concourt également à leur éveil culturel et au développement de solides compétences en matière d'écriture et de lecture.

Pour toutes ces raisons, le ministère de l'Éducation et le ministère de la Culture et des Communications souhaitent inscrire la bibliothèque scolaire au centre de leurs préoccupations en matière de développement de la lecture. L'enquête qui vous est proposée aujourd'hui a été envoyée à un certain nombre d'écoles choisies à partir d'un échantillon établi par le ministère de l'Éducation; elle a pour but de tracer un portrait, le plus fidèle possible, des bibliothèques scolaires du Québec, afin d'évaluer leur potentiel quant à leur mission et au rôle qu'elles sont appelées à jouer à une époque où toute bibliothèque, qu'elle soit publique ou scolaire, se trouve confrontée aux restrictions budgétaires et à la rationalisation de ses activités.

Les résultats de l'enquête sont de la plus haute importance pour nous. Ils aideront à préciser certaines orientations qui guideront, dans l'avenir, l'action gouvernementale auprès des jeunes, mais ils serviront également à enrichir la réflexion du Ministère sur l'avenir des bibliothèques scolaires et sur les types de collaboration possibles avec les bibliothèques publiques. C'est pourquoi nous vous demandons quelques minutes de votre temps pour nous aider à mener à bien cette opération dans les délais fixés, et cela malgré l'ampleur des autres tâches qui vous incombent.

Je vous remercie très vivement de votre collaboration et vous prie d'agréer l'expression de mes meilleurs sentiments.

La sous-ministre,

Martine Tremblay

Gouvernement du Québec
Ministère de la Culture et des Communications

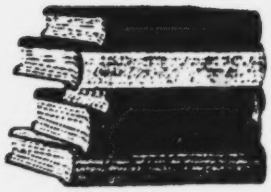

Enquête auprès des bibliothèques scolaires du Québec

Étiquette de l'école (nom, adresse postale,....)

La présente enquête s'inscrit dans le cadre d'un projet visant à élaborer une **politique de la lecture**. L'élaboration de cette politique est sous la responsabilité de la ministre de la Culture et des Communications, elle doit être rendue publique au début de l'année 1998.

Les renseignements fournis permettront de dresser un état de la situation des bibliothèques scolaires dans les écoles primaires et secondaires du Québec, de déterminer le niveau des ressources documentaires, humaines et financières mises en oeuvre pour assurer l'accès au livre et à la lecture chez les jeunes. Les renseigements sont confidentiels et serviront à produire des résultats d'ensemble.

Nous vous invitons à remplir le questionnaire en répondant à toutes les questions au meilleur de votre connaissance et en fournissant, si nécessaire, des nombres approximatifs pour certaines questions.

Nous nous saurions gré de nous retourner, dans l'enveloppe prévue à cet effet, votre questionnaire d'ici le ***30 octobre 1997***.

Votre collaboration à cette enquête est essentielle. Pour tout renseignement complémentaire, vous êtes invité à communiquer avec:

Gaétan Hardy
(418-644-7211)

Hélène Vachon
(418-644-7203)

Renseignements d'ordre général

Q.1. ***Quels ordres d'enseignement sont offerts à votre école ?***

- *Préscolaire* 1
- *Primaire* 1
- *Secondaire* 1
- *Formation professionnelle* 1
- *Éducation aux adultes* 1
- *Formation des adultes* 1

Q.2. ***Quelle est la population étudiante de votre école ?***

Enseignement régulier (selon la déclaration des clientèles au 30 septembre 1997).

Q.3. ***Quel est l'effectif enseignant de votre école ?***

Enseignement régulier.

Q.4. ***Quel est le nombre de groupes d'élèves ?***

Au primaire, les groupes de classes. Au secondaire, prendre comme base le nombre de groupes en français

Q.5. ***Votre école dispose-t-elle :***

- *D'une bibliothèque centrale ?* Oui 1 Non 2
- *D'une bibliothèque disciplinaire ?* Oui 1 Non 2
- *D'une bibliothèque de classe ou coin de lecture ?* Oui 1 Non 2

Q.6. ***Le local de la bibliothèque est-il utilisé pour d'autres activités ?***

Oui 1 Non 2 Ne s'applique pas 3

Q.7. ***La bibliothèque a-t-elle un système informatique pour la gestion de sa collection ?***

Oui 1 Non 2 Ne s'applique pas 3

Documents de la bibliothèque

Q.8. ***Nombre de volumes** (de livres, d'exemplaires, de documents) **constituant actuellement la collection***

- *Volumes de recherche (ouvrages de référence, encyclopédies, documentaires,...)*
- *Volumes de fiction (romans, contes, albums, bandes dessinées,...)*

Q.9. ***Nombre de titres** (un même titre peut regrouper plusieurs volumes)*

- *de recherche*
- *de fiction*

Q.10. ***Procède-t-on à un élagage périodique de la collection ?***
(retrait des volumes endommagés, désuets ou périmés) Oui 1 Non 2

*** Le générique masculin est utilisé sous aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.**

Documents de la bibliothèque (suite)

Q.11. ***En quelle année a-t-on procédé au dernier élagage ?*** ____

Q.12 ***Nombre de volumes acquis au cours de la dernière année***

- *Achats* ____
- *Dons intégrés à la collection* ____

Q.13. ***Nombre de périodiques auxquels la bibliothèque est abonnée***

- *Nombre de titres* ____
- *Nombre d'abonnements courants* ____

Q.14. ***Nombre de nouveaux abonnements souscrits au cours de la dernière année*** ____

Q.15. ***La bibliothèque possède-t-elle :***

- *Des documents audiovisuels ?* Oui 1 Non 2
- *Des documents informatiques (disquettes, CD ROM,...) ?* Oui 1 Non 2
- *Des jeux éducatifs ?* Oui 1 Non 2
- *Un accès à Internet ?* Oui 1 Non 2

Q.16. ***Quelle importance accordez-vous aux moyens suivants pour le choix des livres ?***

	Très important	Important	Peu important	Pas du tout important
• *Visites en librairies*	1	2	3	4
• *Catalogue d'un éditeur*	1	2	3	4
• *Salons du livre*	1	2	3	4
• *Sélection de Communication Jeunesse*	1	2	3	4
• *Les publications "CHOIX" de la société SDM*	1	2	3	4
• *Recension de littérature québécoise pour la jeunesse*	1	2	3	4
• *Consultation auprès du personnel enseignant*	1	2	3	4
• *Consultation auprès des élèves*	1	2	3	4
• *De la lecture à la culture*	1	2	3	4
• *Lire et aimer lire*	1	2	3	4
• *Autres (précisez) :* ____	1	2	3	4

Ressources humaines

Q.17. ***Y a-t-il une personne responsable de la bibliothèque à votre école ?***

Oui 1 Non 2

Ce responsable est-il:

- *Bibliothécaire* 1
- *Technicien en documentation* 2
- *Enseignant* 3
- *Parent bénévole* 4
- *Autres (précisez) :* _____

Q.18. ***Le choix des livres est effectué par :***

- *Responsable de la bibliothèque* 1
- *Bibliothécaire* 2
- *Technicien en documentation* 3
- *Conseiller pédagogique* 4
- *Directeur* 5
- *Enseignant* 6
- *Parent bénévole* 7
- *Comité* 8
- *Autres (précisez) :* _____

Q.19. ***Nombre total d'heures par semaine consacrées, par le personnel et les bénévoles, selon les catégories suivantes :***

		Nombre d'heures par semaine
Personnel:	• *Bibliothécaires*	
	• *Techniciens en documentation*	
	• *Autres professionnels (enseignants,....)*	
	• *Employés de soutien*	
Bénévoles:	• *Parents*	
	• *Enseignants*	
	• *Étudiants*	
	• *Autres (précisez) :* _____	

Ressources financières

Q.20. ***Quel est le budget global réservé à la bibliothèque de votre école en 1997-1998 ?*** ____ **$$$**

Q.21. ***Quel pourcentage ce budget représente-t-il par rapport au budget d'opération de l'école ?*** ____ **%**

Q.22. ***Quel montant du budget de la bibliothèque est consacré à l'achat de livres et de périodiques ?*** ____ **$$$**

Q.23. ***Existe-t-il une entente entre votre école et la bibliothèque municipale ou la municipalité ?***

Oui 1 Non 2 Ne s'applique pas 3

Cette entente concerne-t-elle l'un ou l'autre des éléments suivants ?: (Cochez (✓) la ou les cases appropriées).

- *Prêt de la documentation* ___ 1
- *Prêt de personnel* ___ 1
- *Animation* ___ 1
- *Visites périodiques* ___ 1
- *Autres (précisez) :* _____

Utilisation de la bibliothèque

Q.24. ***Existe-t-il des périodes de temps réservées à la bibliothèque dans la grille horaire ?***

Oui ___ 1 Non ___ 2

Q.25. ***Les élèves peuvent-ils accéder à la bibliothèque :***

- *En groupe classe, accompagné de l'enseignant ?* Oui ___ 1 Non ___ 2
- *En groupe classe, sans l'enseignant ?* Oui ___ 1 Non ___ 2
- *En petit groupe de recherche ?* Oui ___ 1 Non ___ 2
- *Individuellement ?* Oui ___ 1 Non ___ 2
- *Accès libre le midi ou durant les périodes libres ?* Oui ___ 1 Non ___ 2
- *Autres (précisez) :* _____

Q.26. ***La bibliothèque tient-elle des statistiques de prêts ?***

Oui ___ 1 Non ___ 2

Q.27. ***Nombre de prêts de volumes au cours de la dernière année*** _____

Utilisation de la bibliothèque (suite)

Q28. ***Les activités d'animation suivantes sont-elles offertes :***

- *Séances d'initiation pour les usagers ?* Oui 1 Non 2
- *Conseils pour repérage, choix et consultation de la documentation ?* Oui 1 Non 2
- *Soutien à la recherche ?* Oui 1 Non 2
- *Accès à des sources extérieures d'information ?* Oui 1 Non 2
- *Ateliers d'écriture ou de lecture ?* Oui 1 Non 2
- *Rencontres d'auteurs ?* Oui 1 Non 2
- *Promotion de volumes ?* Oui 1 Non 2
- *Autres activités (précisez) ?* _____

Q29. ***Considérez-vous comme très suffisant, suffisant, insuffisant ou très insuffisant :***

	Très suffisant	Suffisant	Insuffisant	Très insuffisant
L'inventaire des titres des volumes de recherche	1	2	3	4
L'inventaire des titres des volumes de fiction	1	2	3	4
L'inventaire des titres des périodiques	1	2	3	4
Les ressources humaines de la bibliothèque	1	2	3	4
Les ressources financières de la bibliothèque	1	2	3	4
Les activités d'animation entourant le livre et la lecture	1	2	3	4
La formation du personnel de la bibliothèque	1	2	3	4
La formation des bénévoles	1	2	3	4
L'utilisation de la bibliothèque par les jeunes	1	2	3	4
L'utilisation de la bibliothèque par le personnel enseignant	1	2	3	4

Commentaires

Remarques et commentaires concernant les bibliothèques scolaires et la promotion de la lecture.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Nom de la personne qui a rempli le questionnaire : _____

Sa fonction au sein de l'organisme : _____

Numéro de téléphone : ( ) _____

Numéro de télécopieur : ( ) _____

NOUS VOUS REMERCIONS DE VOTRE COLLABORATION
ELLE NOUS SERA TRÈS PRÉCIEUSE

S'IL VOUS PLAÎT, VEUILLEZ RETOURNER LE
QUESTIONNAIRE DANS L'ENVELOPPE PRÉ-AFFRANCHIE

Préparé par : Jean Demers